s'est composé de lui-même; il s'est fait en quelque sorte tout seul, tant la scène a été vue, et bien vue, par l'artiste, tant l'analyse a été consciencieuse dans le détail, tant les mouvements ont été observés, les physionomies étudiées avec soin. C'est un instantané d'autant plus parfait que l'objectif n'y a joué aucun rôle. Le crayon a été l'unique enregistreur, et le crayon n'enregistre pas tout; il dit avec franchise l'essentiel, il néglige délibérément l'inutile, tandis que l'appareil, employé aujourd'hui par trop de peintres, voit tout sur le même plan et dit tout. De là, tant de toiles ineptes.

Guignet compose sans en avoir l'air; Delachaux ne se cache pas de composer. Guignet néglige la petite histoire; Delachaux, dans un sentiment à la Chardin, la recherche. Il la dit, d'ailleurs, à ravir. Voyez cette fillette de douze ans qu'une grande sœur, sévèrement, réprimande; cette paysanne qui raccommode les nippes dans la vaste pièce carrelée où elle vient de balgner son enfant, où l'enfant, détendu, fait un somme dans le berceau ennuagé de mousseline. Examinez cette jeune femme à la fenêtre, cette jeune fille qui lit. Tout cela est la nature même, arrangée, si l'on veut, mais avec une sincérité absolue, arrangée comme le bonhomme La Fontaine sentait la nécessité de l'arranger, pour être mieux comprise et mieux vue. Et ces arrangements si bien conçus, de quel charme les pare l'heureuse distribution de la lumière! Quelle grâce délicate et fine elle leur prête? Je ne connais pas, dans notre école actuelle de peinture, un seul artiste qui approche de Delachaux, ni pour l'exécution, ni pour le goût de vérité, ni pour le don précieux de mise en scène, dans le genre où il s'est cantonné.

Hochard est presque un débutant, mais son talent s'est caractérisé, dès le début, par des notes tellement personnelles qu'il a imposé et fixé l'attention. L'instinct caricatural le domine. D'autres voient le côté poétique; il voit le côté exagéré, le côté brutal et violent des êtres et des choses. Il reproduit d'ailleurs en manière d'esquisse, avec un laisser-aller plein de fougue, les spectacles qui l'ont amusé : la fanfare des écoles en marche, les chantres au lutrin, les prêtres en dalmatique et en chasuble, les bons rentiers et les groupes de famille en promenade dans les jardins publics de province. Il y a du Daumier en lui, mais un Daumier qui ne sait point encore ramasser, en les concentrant, ses effets, qui se contente un peu trop souvent d'à peu près. Cela passera, comme aussi on verra les paysages de Guilloux, si exacts, s'affiner dans leurs notations colorées, comme on verra les intérieurs d'église et les paysages bretons de Destéract se corser, prendre un accent plus déterminé et plus ferme, sans que les finesses actuelles de leurs harmonies colorées puissent y perdre. — *Thiébault-Sisson.*

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 9 février. — La dépression signalée hier dans le nord du continent s'éloigne vers l'est (Arkangel, 717 mm.).

Le vent est encore violent du nord-ouest sur la Baltique. D'autres dépressions se trouvent au nord-ouest des Iles-Britanniques et dans le voisinage des Açores; le baromètre reste très élevé dans le sud du continent (Limoges, 780 mm.).

Le vent est fort de l'ouest avec mer houleuse au pas de Calais; il est faible en Bretagne et en Provence.

Des pluies sont tombées sur le nord-ouest de l'Europe.

En France, on a recueilli 4 mm. d'eau à Dunkerque, Boulogne, 1 à Cherbourg.

La température a monté dans le centre du continent; elle était ce matin de —2° à Haparandra, Clermont, +1,7° à Paris, 11° à Valentia.

On notait : +3° au puy de Dôme et au mont Aigoual, —2° au pic du Midi.

En France, quelques ondées sont probables dans le Nord; le temps va rester frais dans le Centre et l'Est; doux dans les autres régions.

A Paris, hier après midi, nuageux.

La température moyenne, 7°4, a été supérieure de 4°5 à la normale (2°9).

Depuis hier, midi, température : maximum, +11°3; minimum, 6°4.

A la tour Eiffel : maximum, 9°7 le 8, à 9 h. du soir; minimum, 6°1 le 9, à 6 h. du matin.

Baromètre à sept heures du matin : 775 mm. 4; stationnaire à midi.

Parc Saint-Maur. — Température du 8 février 1903.

3 heures matin.	+ 5°3	3 heures soir.	+11°0
6 —	+ 5°2	6 —	+ 8°8
9 —	+ 5°9	9 —	+ 7°3
Midi	+ 8°3	Minuit	+ 7°4

Situation particulière aux ports

La mer est houleuse au pas de Calais et en Bretagne; peu agitée ou belle ailleurs.

L'ASSASSINAT DE LA RENTIÈRE DE BOIS-COLOMBES. — Le service de la Sûreté a été avisé ce matin par le journal le *New York Herald* que Thibœuf et sa compagne, partis pour New-York à bord de la *Bretagne* dans les conditions que nous avons rapportées, ont été arrêtés dans cette ville à leur arrivée, dans la soirée d'hier.

LA TRAITE DES BLANCHES. — M. Hamard, chef de la Sûreté, s'est rendu ce matin rue Caulaincourt, aux domiciles de deux individus, Antoine Faton, ancien boucher et Louis Marc, ancien lutteur aux Folies-Bergère, qui étaient signalés comme se livrant à la traite des blanches. Il y a trouvé quatre jeunes filles mineures qui étaient destinées à des maisons closes de la province et pour lesquelles Faton et Marc avaient fabriqué de faux états-civils. Les deux hommes ont été arrêtés. Quant aux jeunes filles, elles ont été rendues à leurs familles qui habitent la banlieue.

UN COFFRE-FORT DYNAMITÉ. — M. Costrier, gérant de la brasserie Excelsior, située 81, avenue de la Grande-Armée, s'est rendu ce matin chez le commissaire de police de son quartier et lui a déclaré que, la nuit dernière, des malfaiteurs s'étaient introduits dans son établissement, avaient fait sauter le coffre-fort avec de la dynamite et s'étaient emparés d'une somme de 5,000 francs qu'il contenait.

UN FRATRICIDE A MONTREUIL-SOUS-BOIS. — Au numéro 110 de la rue Etienne-Marcel, à la limite de la commune de Bagnolet, demeurent les époux Allard avec leur fils Léon, âgé de vingt-sept ans.

Hier soir, leur autre fils, Louis, âgé de trente-quatre ans, qui habite Paris 27, rue des Amandiers, vint les voir.

Une querelle éclata entre les deux frères pour une question d'intérêts. Ils descendirent dans la rue et au paroxysme de la colère, Louis tira un couteau de sa poche et se précipitant sur son frère, il lui porta à la gorge un coup terrible.

Relevé par des agents, Léon Allard fut transporté à l'hôpital Saint-Antoine dans un état très grave. Le meurtrier a été arrêté.

VOL AU PETIT PALAIS. — Un petit tableau exposé au musée des beaux arts de la Ville de Paris, a disparu dans la nuit de samedi à dimanche. C'est une toile d'Elie Delaunay, aquarelle représentant une femme drapée à l'antique, qui faisait partie du legs Renaud et que, lors de l'aménagement récent du Petit Palais, on avait placée avec des dessins et quelques autres peintures, dans la galerie de pourtour (côté des Champs-Elysées). La toile, de peu d'importance d'ailleurs, qui était encore en place — les gardiens l'affirment — samedi soir à quatre heures, avait disparu hier matin. Une enquête a été immédiatement ouverte à la préfecture de la Seine. De son côté la préfecture de police recherche le voleur.

ACCIDENT DE CHEVAL. — M. Henry, lieutenant au 24e d'artillerie à Tarbes, a fait hier une chute de cheval et est tombé si malheureusement qu'on a les plus graves raisons de craindre pour ses jours.

MEURTRE. — On nous télégraphie de Cahors qu'hier, à Flaugnac, localité située à vingt-cinq kilomètres de cette ville, un jeune homme de vingt ans, nommé Jean Rouchy a, par vengeance, tué d'un coup de fusil son voisin Cyprien Gardes, âgé de trente ans.

Mis en état d'arrestation, Rouchy n'a manifesté aucun regret.

RIXE. — On nous mande de Marseille que M. Tressaud, ancien conseiller général des Bouches-du-Rhône, actuellement maire de Cadolive et qui fut candidat socialiste révolutionnaire contre M. Chevillon, a tiré hier soir un coup de revolver sur un jeune homme de vingt-huit ans nommé Bispanio.

M. Tressaud est tenancier d'un bar. Vers six heures, il causait avec un de ses clients, M. Caillol, lorsque Bispanio, entrant, se mit à invectiver ce dernier envers lequel il avait sans doute des motifs de ressentiment. M. Tressaud invita Bispanio à se retirer et celui-ci le menaça de sa canne, puis, comme il allait franchir la porte, il lui en donna un coup. M. Tressaud alors fit feu d'un revolver qu'il avait pris dans son comptoir au début de la scène.

Le blessé, atteint à la poitrine, a été porté à l'Hôtel-Dieu.

M. Tressaud a été écroué à la disposition du parquet.

INFORMATIONS DIVERSES

— La Société du nouveau Paris vient de constituer son bureau de la façon suivante : Président, M. Frantz Jourdain; vice-présidents, MM. Albert Besnard et Félix Roussel; secrétaire général, M. Georges Bans; trésorier, M. Emile Strauss; archiviste, M. Roger Marx; secrétaires adjoints, MM. Fernand Hauser, Gardel et François.

— Demain mardi, à cinq heures et demie, aura lieu à l'Ecole des hautes études sociales, 16, rue de la Sorbonne, non pas la conférence de M. Lichtenberger sur « Niestzche », comme on l'a annoncé par erreur, mais celle de M. Brunschvig sur « Mæterlinck ».

— *Mieux, Meilleur marché.* — Chacun a intérêt à s'adresser aux Etablissements Allez frères pour tous achats de fourneaux de cuisine, ustensiles de ménage, cuivre, nickel, fer battu, émail, brosserie, plumeaux, balais, meubles en bois blanc, articles de caves, lessiveuses, baignoires, articles d'éclairage, pendules, candélabres, lits, literie, mobiliers complets de campagne.

On est mieux servi et on paye moins cher.

Deux exemples entre mille et bien d'actualité :

Les Etablissements Allez frères mettent en vente un chauffe-bains instantané au gaz avec intérieur tout en cuivre au prix de 85 francs.

Une suspension au gaz, en cuivre poli ou bronzé, trois montants, tirage avec contre-poids, lampe bec intensif n° 2, complète au prix de 44 francs.

Voilà des chiffres éloquents.

LES PALMES ACADÉMIQUES

Le *Journal officiel* a publié, ce matin, les nominations d'officiers de l'instruction publique et d'officiers d'académie.

Le mouvement comprend 643 nominations d'officier de l'instruction publique et 2,800 nominations d'officier d'académie.

Sont nommés *officiers de l'instruction publique :*

MM. Abram, peintre à Douarnenez. Mlle Marguerite Achard, professeur de musique à Paris. Affre, artiste de l'Opéra. Mlle Agussol, artiste de l'Opéra. Alcan-Lévy, directeur d'imprimerie à Paris. Alexandre, maire de Saint-Barthélemy (Manche). Allègre, professeur de musique au lycée de Brest. Altermann, professeur de musique à Paris. Docteur Ameline, à Saint-James (Manche). Docteur Antelmy, à Carcès (Var). Antony, professeur à l'Ecole d'application de médecine et de pharmacie militaires. Aris, conseiller à la cour de Pau. Arlot, publiciste à Reims. Arnous-Dessaulayes, maire d'Esbly. Ascoli, sculpteur à Paris. Asse, homme de lettres à Vannes. Aubert, sculpteur à Angers. Aubet, administrateur de la caisse des écoles du 19e arrondissement. Audibert, chimiste industriel à Paris. Audigier, homme de lettres à Paris. Auzière, procureur général à Lyon. Avenant, employé au ministère de l'instruction publique. Mme Avisse, professeur de musique à Orléans.

Bailly-Béchet, instituteur aux prisons de Fresnes. Balande, juge au tribunal de commerce d'Oran. Bannel, publiciste à Paris. Barrassé, président de la délégation cantonale à Crécy (Seine-et-Marne). Docteur Baratier, à Jeugny (Aube). Barban, membre du Cercle de la librairie à Paris. Barberet, chef de bureau au ministère de l'intérieur. Barbillion, professeur à l'Association des dames françaises à Paris. Baron, directeur de l'hôpital Cochin. Mme Barratin, femme de lettres à Paris. Barré, bibliothécaire à Marseille. Barret, architecte à Paris. Batile, vice-président du conseil général des Pyrénées-Orientales. Baudrimont, chirurgien à Bordeaux. Bayard, critique d'art à Paris. Beaufils, procureur de la République à Joigny. De Beaumont, sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur. Mme Beetz, professeur de musique à Paris. Bellois, maire de Courtisols (Marne). Belugou, pharmacien à Montpellier. Bénard, banquier des écoles françaises d'Athènes et de Rome à Paris. Benezech, membre d'œuvres de prévoyance et de mutualité à Paris. Benoist, inspecteur de l'assistance publique à Vannes. Benoit, chirurgien à Paris. Béor, homme de lettres à Paris. Berlan, vice-président de la Société de géographie de Saint-Quentin. Bernaert, artiste lyrique à Paris. Bernays, publiciste à Paris. Berny, professeur au conservatoire de Toulouse.

Général Berthier, directeur au ministère de la guerre. Bertier, peintre à Grenoble. Bertrand, conseiller général à Ramerupt (Aube). Bertrand, médecin du lycée de jeunes filles, à Roanne. Besson, maire de Saint-Jeoire-en-Faucigny (Haute-Savoie). Besson, administrateur en chef des colonies, à Madagascar. Bezard Falgas, chef du contentieux au P.-L.-M. Bezencenet, inspecteur des travaux de Saint-Cloud. Beziau, secrétaire du théâtre d'application de Paris. Bichet, professeur à l'école d'art décoratif de Limoges. Billiard, sous-préfet à Orléansville. Biron, ancien fondé de pouvoirs de la recette centrale des finances à Paris. Bizet, adjoint au maire de Lyon. Blanchard, sous-préfet à Sétif. Blondel, fabricant d'instruments de musique à Paris. Blot, président du patronage laïque du Pré-Saint-Gervais. Boillot, adjoint au maire du 6e à Paris. Boillot, sous-chef de bureau au cabinet du ministre des travaux public. Mme Boisnard, professeur de dessin à Paris. Boisseau, président du comité technique de santé. Boisselier, ancien instituteur à Saumur. Boisset, délégué cantonal à Briare. Boisson, publiciste à Paris. Bompeix, président de l'association des agents de la Société mutuelle d'assurances à Paris. Bonnet-Maury, publiciste à Paris. Bonnefoy, ancien chef de bureau à la préfecture de la Seine. Bonnet, trésorier du bureau de bienfaisance du 6e, à Paris. Bonnet, médecin à Paris. Bonniard, délégué cantonal à Embrun. Bonny, directeur de l'école de dessin de Toulon. Bordage, publiciste à Paris. Bordier, conseiller municipal à Juignac. Boucher, employé à la chalcographie du Louvre. Boucheron, chef de division à la préfecture à Tours. Bouchet, pharmacien, à Poitiers. Bouille, directeur de la fanfare de Vanves. Bouis, publiciste à Marseille. Bouisset, vice-président du conseil de préfecture de l'Aude.

Boularan (dit Abel-Deval), directeur de théâtre à Paris. Boulay, doreur sur métaux à Paris. Boumihol, maire de Parisot (Tarn). Bourdillon, président de délégation cantonale à Lyon. Boussagol, artiste lyrique à Paris. Boutard, sculpteur au Vésinet. Dr Boutin, médecin de la direction générale des cultes. Boutin, rédacteur à la préfecture de la Seine. Breitmayer, administrateur de l'Ecole centrale lyonnaise à Lyon. Brice, chef de bureau au ministère du commerce. Brissac, secrétaire général de la préfecture de Tours. Brizon, juge au tribunal de commerce de Lyon. Brochet, conseiller municipal à Saint-Michel-sur-Orge. Colonel Brochin, à l'état-major de l'armée. Bromet, chef d'orchestre du théâtre de Lille. Broquet, médecin à Gonesse. Brossard, médecin de la crèche municipale du 4e à Paris. Brun, ancien percepteur à Caen. Buatois, professeur de musique à Paris. Buisson, président de l'Union des sociétés de sténographie de France. Burgat-Charvillon, artiste peintre à Paris. Buteau, publiciste à Paris.

Cahen, membre de la caisse des écoles du 10e. Cajat, rédacteur au ministère de l'intérieur. Callé, délégué cantonal à Paris. Calvet, instituteur en retraite. Campi, percepteur à Ajaccio. Cantineau, archiviste de la société de géographie de Lille. Canuet, inspecteur des écoles de la ville de Paris. Carbone, publiciste à Ajaccio. Mme Carette, secrétaire de la société des instituteurs et institutrices de la Seine. Carpin, commissaire de police à Paris. Castex, général de brigade à Paris. Caussé, professeur de dessin à Paris. Cavagna, publiciste à Marseille. Mme Cavillon, institutrice à Paris. Cazaux, maire d'Oloron. Emile Cazeneuve, artiste musicien à Paris. Cerf, délégué cantonal à Saint-Mandé. Chabbert, sous-chef de bureau au cabinet du ministre de la guerre. Chamerois, publiciste à Bar-sur-Aube. Chapel, secrétaire général de l'alliance française à Marseille. Chapelle, agent de la Société des artistes français à Paris. Chapelon, secrétaire de la sous-préfecture à Fontainebleau. De Charpal, maire de Chanac (Lozère). Charpentier-Bosio, peintre à Paris. Chatenet, médecin à Paris. Chatonet, président du conseil d'arrondissement à la Rochelle. Chaulet, médecin des écoles à Agen. Chauvin, chef de bureau au ministère de l'intérieur. Mme Chavarot, directrice honoraire d'école à Paris. Chesney, procureur de la République, à Troyes.

Chevillard, chef d'orchestre des concerts Lamoureux. Cinqualbre, adjoint au maire de Nantes. Général Clamageran, chef d'état-major du corps d'armée des troupes coloniales. Claudon, administrateur des hospices à Fougères. Edmond Clément, artiste lyrique à Paris. Coche, maire de Dieppe. Colin et Colsenet, employés au ministère de l'instruction publique. Collard, juge suppléant au tribunal de Versailles. Combalat, médecin à Marseille. Côme, ancien instituteur à Madré (Mayenne). Constant, conseiller de préfecture à Nîmes. Cordier, vice-président du tribunal à Rennes. Cornette, architecte à Saint-Denis. Cortet, commis principal à la questure du Sénat. Cossonnet, conseiller municipal à Versailles. Cotoni, bâtonnier des avocats à Guelma. Coudanne, maire d'Amou (Landes). Coulbaut, adjoint au maire de Châteaubriant. Coulon, délégué cantonal à Valenciennes. Coulon, médecin à Paris. Courboin, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. Coyne, sous-préfet de Belley. Crescitz, chef de bureau à l'administration des postes. Culan, médecin à Paris.

Dablin, critique d'art à Paris. Daireaux, publiciste à Paris. Damoye, professeur de déclamation à Paris. Danais, publiciste à Paris. Daniel, rédacteur au ministère du commerce. Danjoy, sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur. Dard, adjoint au maire du 15e. Docteur Darroux, maire de Lagarde (Gers). Daumas, médecin des écoles à Paris. Dauphin, architecte de l'école de pharmacie. Dauzats, publiciste à Paris. Daval, bibliothécaire de Saint-Dizier. Decloux, dit Martial Teneo, critique d'art à Paris. Degand, conseiller municipal à Charmes. Degéilh, administrateur à la direction des contributions indirectes. Dégez, professeur de dessin à Béthune. Mme Delacour, professeur de musique à Neuilly. Delalain, libraire-éditeur à Paris, Delapoine de Frémینville, archiviste départemental de la Loire. Delaunay, dentiste à Paris. Delaunay, médecin des écoles à Paris. Delauney, chef de bureau au ministère de l'intérieur. Delepouve, maire du Heuchin.

Delmas, artiste de l'Opéra. Deltel, secrétaire général de la préfecture de Vaucluse. Denis, ancien instituteur à Cormeilles-en-Parisis. Denise, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. Depierris, médecin à Paris. Deroise, inspecteur des eaux de Versailles. Desbats, sous-préfet de Lectoure. Deschamps, homme de lettres à Paris. Desclos, dit André-Alexis, statuaire à Paris. Desgenes, ancien bibliothécaire de Lagny. Deshayes, procureur de la République à Tulle. Desportes, président de la société d'épargne l'Espérance, à Paris. Det, bibliothécaire de Troyes. Dézermeaux, architecte à Paris. Dibos, publiciste à Paris. Djelloul ben el Hadj Lakhdar, aga des Larbaa à Laghouat. Doillet, architecte à Paris. Dollin du Fresnel, de la Société de géographie commerciale à Tunis. Dominique, adjoint au maire de Laval. Dortel, conseiller général à Nantes. Dorvault, agronome à Paris. Doucin, rédacteur à la mairie du 19e. Doumens, compositeur de musique à Perpignan. Dous, sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur.

Doyen, peintre à Paris. Druy, sous-archiviste à la direction générale des cultes. Dubel, maire à Saint-Ouen-les-Toits. Dubois, employé au ministère de l'instruction publique. Dubrac, maire de Magnac-Laval. Ducombs, chef des bureaux de la mairie du 14e arrondissement. Dufay, bibliothécaire à Blois. Dufestel, médecin à Paris. Dufour, peintre à Saint-Germain-en-Laye. Dufour-Brunet, président de chambre à la cour de Poitiers. Duhamelet, conseiller municipal à Fécamp. Dumont, délégué cantonal à Aire-sur-la-Lys. Dumoutet, professeur de dessin à Paris. Dupard, architecte à Paris. Duplan, délégué cantonal à Evian. Dupont, secrétaire général de la mairie de Nantes. Mme Marthe Dupré, peintre à Paris. Durant, professeur à l'Ecole d'architecture à Paris. Durrieu, professeur de musique à Chartres. Dussaux, maire de Saint-Lô. Dutilleul, président de la Société de médecine de Lille. Duval, architecte à Paris. Duvaux, rédacteur à la préfecture de la Seine.

(*A suivre.*)

LIBRAIRIE

LA REVUE

(ancienne « Revue des Revues »), la plus importante parmi les grandes revues françaises et étrangères.

Spécimen sur demande. Paris, 12, avenue de l'Opéra.

Vient de paraître : le **Centenaire d'Edgar Quinet**, par Henry Michel.

Aux éditions de la *Revue bleue* et de la *Revue scientifique*, 41 bis, rue de Châteaudun.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Il n'y a pas que le beau geste, il y a le geste utile. Pendant le concert, au théâtre, au bal, dans le monde, offrir à quelqu'un une pastille de Vichy-Etat aux sels des Célestins, de la Grande-Grille et de l'Hôpital, c'est un geste utile et toujours bien venu. La saison des longs dîners et des grands soupers met l'estomac à une rude épreuve : il convient de le ménager ou de le rétablir, en facilitant la digestion par deux ou trois pastilles de Vichy-Etat après chaque repas.

Chemins de fer de l'Etat

FÊTES DU CARNAVAL

A l'occasion des fêtes du Carnaval, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du mardi 17 février, par les gares du réseau de l'Etat à destination des gares du même réseau (Paris compris), dont la validité normale expirerait avant le 26 du même mois, seront exceptionnellement valables jusqu'au dernier train du jeudi 26 février.

Les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du samedi 21 février, par les gares du réseau de l'Etat à destination des réseaux d'Orléans, de l'Ouest ou du Midi, dont la validité normale expirerait avant le 25 du même mois, seront exceptionnellement valables jusqu'au dernier train du 25 février (mercredi des Cendres).

TRIBUNAUX

Les troubles de Marguerite

(*De notre correspondant particulier*)

APRÈS LA CONDAMNATION

Montpellier, 9 février.

Aussitôt après la fin de l'audience, les condamnés aux travaux forcés à perpétuité ont été, par ordre du parquet général, mis en cellule, chacun séparément; les autres, quatre par quatre, dans une cellule.

Quant aux acquittés, au nombre de 81, ils seront prochainement conduits à Cette et, sur un bateau spécialement affrété, ramenés en Algérie.

Les condamnés à la prison, qui n'ont plus qu'un mois et demi environ à faire, resteront à la maison d'arrêt de Montpellier.

Quant aux Arabes qui ont été condamnés à l'interdiction de séjour, ils seront également transportés en Algérie et, en vertu de l'article 635, un lieu de domicile leur sera assigné.

Les circonstances atténuantes ont été accordées parce que les jurés étaient adversaires résolus de la peine de mort. Ils ont hésité néanmoins longtemps avant de les accorder à Abdallah, l'égorgeur; mais, à la majorité, on décida que, puisqu'elles avaient été données à Yacoub et Taalbi, considérés comme les instigateurs du mouvement, on ne pouvait les refuser à Abdallah, qui n'avait été qu'un instrument.

Yacoub, interrogé hier par Me Journau, a remercié tous les avocats de ce qu'ils ont fait pour les Arabes. Il supportera, en ce qui le concerne, la sentence des juges français. Il a demandé à ce que l'on s'occupe de sa femme et de ses enfants. Il espère que le gouvernement leur permettra d'aller avec lui. Quant à lui il est résigné.

J'avoue, dit-il, que des fautes graves ont été commises et qu'elles méritaient un châtiment. Mais comme le jury nous a accordé sa bienveillance en nous donnant les circonstances atténuantes, peut-être Dieu voudra bien nous en tenir compte et nous pardonner tout à fait! Nous avons été, à un moment donné, fous! Les magistrats de l'Hérault ont eu pitié de nous : nous les remercions.

Evêque et député. — En octobre dernier, M. Lelong, évêque de Nevers, intenta devant le juge de paix de Luzy un procès en injures publiques contre M. Chandioux, député de Château-Chinon. La scène s'était passée en gare de Luzy et avait eu de nombreux témoins. Le prélat aurait été apostrophé sans provocation.

Le juge de paix n'avait condamné M. Chandioux qu'à une partie des dépens pour tous dommages-intérêts. Sur appel de M. Lelong, l'affaire est venue samedi devant le tribunal de Château-Chinon, qui a rendu un jugement condamnant M. Chandioux à 50 fr. de dommages-intérêts et à tous les dépens de première instance et d'appel.

NÉCROLOGIE

Le duc de Tetuan

Le duc de Tetuan est mort cette nuit. Quand il a senti sa mort imminente, il exprima le désir de remplir la promesse faite à la reine Christine, et on téléphona de sa part au palais pour aviser qu'il croyait sa fin imminente et désirait offrir à Sa Majesté son dernier hommage. La reine envoya par un de ses secrétaires un affectueux message au duc, qui conserva jusqu'au bout la même énergie dont il fit preuve pendant vingt et un jours de maladie.

Carlos O'Donnell y Abreu, né à Valence le 1er juin 1834, après une brillante éducation, entra au collège général militaire de Tolède en 1848. Après deux ans d'école, il entra dans l'armée et, en 1854, comme capitaine, fut aide de camp du marquis de Novaliches aux îles Philippines. A son retour, de 1856 à 1859, il fut aide de camp d'un de ses oncles, puis alla, en sa qualité de membre d'une commission spéciale, suivre la guerre d'Italie. Il accompagna, toujours comme aide de camp, un autre de ses oncles, Henri O'Donnell, dans la guerre d'Afrique. Il s'y distingua en plusieurs occasions et obtint la croix de San-Fernando de 1re classe. Après l'expédition d'Afrique, il fut jusqu'en 1864 aide de camp du général O'Donnell, le chef de sa famille, dont il hérita, en 1868, les titres de duc de Tetuan, comte de Lucena, marquis d'Altamira, grand d'Espagne de 1re classe.

Il siégea aux Cortès sous le règne d'Isabelle II dans les rangs de l'union libérale présidée par le maréchal O'Donnell, aida au triomphe de la révolution de 1868, fut membre de la Constituante, demanda son congé définitif de l'armée en 1869, et fit partie des Cortès d'Amédée de Savoie en 1872. Il fut chef supérieur du Palais au temps du roi Amédée. En 1874, il représenta l'Espagne à Bruxelles, puis, plus tard, à Vienne et Lisbonne, d'où il fut rappelé pour se charger du portefeuille des affaires étrangères en 1879 dans le cabinet présidé par le maréchal Martinez Campos. Pendant le règne d'Alphonse XII, il fut un des partisans de Sagasta qui le fit sénateur à vie en 1881. Il resta fidèle à Sagasta de 1881 à 1890, mais à ce moment il passa au camp conservateur, et Canovas lui donna dans son ministère le portefeuille des affaires étrangères, poste qu'il occupa dans plusieurs cabinets présidés par Canovas dont il fut, avec le général Weyler, le plus énergique et le plus intransigeant collaborateur.

Après la mort de Canovas, en 1897, le duc de Tetuan conserva le portefeuille des affaires étrangères dans l'éphémère ministère présidé par le général Azcarraga et jusqu'au bout, même en présence des catégoriques exigences du ministre des Etats-Unis, le général Woodford, il ne voulut ni rappeler de Cuba le général Weyler, ni faire des concessions dans sa politique coloniale. Déjà à cette époque il commençait à faire voir les deux prétentions auxquelles il s'acharne avec une rare ténacité de 1897 à 1903, celle d'être le véritable interprète de l'orthodoxie conservatrice, et celle d'être chargé de réorganiser le parti conservateur et d'en être le chef. Dans les Chambres et au Palais surtout, il fut l'adversaire décidé de Silvela et de Sagasta, de leurs cabinets ainsi que des vieux partis dynastiques. La régente lui montra des sympathies qui irritèrent fort les vieux partis et surtout les conservateurs. Il a représenté l'Espagne à la Conférence de la Haye dont il soutenait chaleureusement le but.

Un petit groupe de sénateurs et de députés lui resta fidèle jusqu'au bout et forma « les conservateurs dissidents ». C'est son influence au Palais, jointe à sa ténacité et son habileté à mener des intrigues politiques et parlementaires, à soutenir des obstructions prolongées, qui en firent un adversaire redoutable et redouté.

Ses nombreux adversaires n'ont jamais nié son talent, son honnêteté et parfois certaines velléités anticléricales au moment même où le gros du parti devenait ultradérical. Il a une nombreuse famille. Ses fils ont pris la carrière des armes comme tous les O'Donnell, et tant de familles d'origine irlandaise en Espagne.

Les obsèques de M. Jacques Moch auront lieu demain, mardi, au cimetière Montmartre. On se réunira à la maison mortuaire, 34, rue de la Faisanderie, à onze heures.

Le présent avis tiendra lieu d'invitation.

THÉATRES

La Comédie-Française donnera, dimanche prochain, *Andromaque*, pour les débuts de Mlle Roch, lauréate du dernier concours du Conservatoire, dans le rôle d'Hermione. Mlle Bartet jouera le rôle d'Andromaque.

— La Porte-Saint-Martin annonce la reprise de la *Tour de Nesle* pour le mardi 17 février.

— Ce soir :

Au théâtre Cluny, à huit heures et demie, répétition générale des *Gaietés du veuvage*, comédie-bouffe en trois actes, de M. Grenet-Dancourt, et l'*Affaire Champignon*, fantaisie judiciaire en un acte, de MM. Georges Courteline et Pierre Veber, d'après Jules Moinaux.

— Au théâtre Trianon, M. Albert Chauvin vient d'engager Mlle Mylo d'Arcyle pour créer un des principaux rôles de l'*Hameçon*, la pièce actuellement en cours de répétition.

— C'est demain la cinquantième représentation de la *Revue des Folies-Bergère*.

— Suite des engagements pour la *P'tite Duchesse du Casino*, de MM. Oudot et Davin de Champclos, dont la première au Casino de Paris est proche.

Mlle Sonnély, de l'Opéra-Comique, et M. Lurville, le comique du Grand-Guignol, qui jouera un rôle de grime.

— A la Boîte à Fursy, le *Nègre continue*, nouvelle revue jouée de verve par Mlle Marion Davenay et Jean Battaille.

Rentrée de Vincent Hyspa dans un nouveau répertoire. 9 h. 1/2 très précises.

— Demain mardi, à deux heures et demie, à la salle de la Société de géographie, boulevard Saint-Germain, M. R. Kœchlin fera une conférence sur ce sujet : « Quelques chefs-d'œuvre de l'art au Japon (avec projections). »

— De Monte-Carlo : Mme Jeanne Granier a retrouvé son grand succès personnel dans *Joujou*. A côté d'elle, on a vivement applaudi MM. Calmettes, Luguet et Mlle Lucy Gérard.

Très vif succès, au 12e concert classique, pour le joli *Prélude symphonique* de Castani, la Symphonie en *ré* majeur de Svendsen et la superbe *Marche jubilaire* de Léon Jehin.

Le programme comportait, en outre, des pages de Mendelssohn et Saint-Saëns.

SPECTACLES DU LUNDI 9 FÉVRIER

Opéra. 8 h., Paillasse, Samson et Dalila. — Mardi, relâche.
Français. 8 h. 1/2. — L'Autre Danger.
Opéra-Com. 8 h. 1/4. — Mignon.
Odéon 8 h. 1/2. — Le Pèlerin d'amour. — Le Rire. — Le Légataire universel.
Vaudeville. 8 h. 1/2. — Incognito. — La Passerelle.
Gymnase. 8 1/2. — Disparu ! — Le Secret de Polichinelle.
Variétés. 8 h. 1/2. — Manu militari. — Orphée aux Enfers.
Th. Sarah-Bernhardt. 8 h. 1/2. — Andromaque.
Porte-St-Martin. 8 h. 1/2. — Le Bossu.
Renaissance. 8 h. 1/4. Le Pain de ménage. La Châtelaine.
Châtelet. 8 1/4. — Les Aventures du capitaine Corcoran.
Gaîté. 8 h. 1/2. — Le Chien du régiment.
Pal.-Royal. 8 h. 1/2. — L'Homme masqué. — La Carotte.
Ambigu. 8 h. 1/2. — Les Dernières Cartouches.
Nouveautés. 8 h. 3/4. — La Duchesse des Folies-Bergère.
Th. Antoine. 8 h. 3/4. — L'Honneur. — L'Article 330.
Athénée. 8 1/4. Un invité. Pour être aimée. Balthy-Colis.
Bouffes. 8 h. 1/4. — Le Cadeau d'Alain. — Florodora.
Folies-Dram. 8 h. 1/2. — La Famille du brosseur. — L'Anglais tel qu'on le parle.
Cluny. — Relâche.
Déjazet. 8 1/2. Une femme précieuse. « Mossieu » le Maire.
Château-d'Eau. 8 h. 1/2. — La Petiote.
Olympia. 8 h. 1/2. — Olympia-Revue.
Capucines. 9 h. Tél. 156-40. Coup de Salomon. Lyse Berty.
Petit Homme. Au bout du fil. M. Tranquille. La Botte.
Mathurins. 9 h. Le 1er Flirt de Loulou. On se couche à 8 h.
Fol.-Bergère. 8 1/2. Tél. 102-59. Revue des Folies-Bergère.
Boîte et Tr. Tabarin. 58, r. Pigalle. 91/2. Tél. 267-92. Revue.
Cas. de Paris. Rob. Macaire : N. d'Asty, Bertin, Martinetti.
Nouv.-Cirq. 8 1/2. Joyeux nègres. Cake walk. Mlle del Erido.
Cirq. d'Hiver. 8 1/2. Kieselys et Kaloa. Dames viennoises, Salle Æolian, 32, av. de l'Opéra. 4 h. Mardis et vendredis.
Æolian récitals. Pour invitations, s'adresser à l'Æolian.
Salle Pianola (33, boulevard des Italiens). — Auditions libres, tous les jours de 3 h. à 5 h. (Dimanche excepté.)
Photorama Lumière, 18, r. de Clichy. Vues panoramiques.
Séances toutes les 1/2 h. de 2 1/2 à 6 h. et de 9 à 11 h. du soir.
Grands Magasins Dufayel. De 2 à 6 h. Attractions variées.
Cigale. 9 1/2. Tél. 407-60. Vlà l'Métro ! J. Bloch, Cernay.
Pal. de Glace (Champs-Elysées). Patinage sur vraie glace.
Scala. Tél. 101-16. Polin. P. Darty. Marville. C'est d'un rai-d !
Mus. Grévin. Réception chez l'emp. Ménélik. Final lumineux.
Jardin d'acclimatation. — Ouvert tous les jours.
Tr Eiffel. De midi à la nuit jusqu'au 2e ét. et par escal., 1 fr.

SPECTACLES DU MARDI 10 FÉVRIER

Opéra. Relâche. — Mercredi, 8 h., Lohengrin.
Français. 8 h. 1/2. — Louis XI.
Opéra-Com. 8 h. 1/2. — Le Toréador. — Titania.
Odéon. 8 h. 1/2. — Résurrection.
Th. Sarah-Bernhardt. 8 h. 1/2. — La Dame aux camélias.
Th. Antoine. 8 h. 1/2. La Fille Elisa. Les Tabliers blancs.
Cluny. 8 1/2. L'Affaire Champignon. Gaietés du veuvage.

(Les autres spectacles comme lundi)

ROYAUME DE ROUMANIE

Conversion des Bons du Trésor 5 %, émis en 1899 en Rente Roumaine 5 % Amortissable de 1903

NE POUVANT ÊTRE CONVERTIE PENDANT 10 ANS

Les nouveaux titres, **exempts de toute taxe de timbre ou autre impôt en Roumanie**, ont le même revenu que les Bons et sont munis, comme eux, d'un coupon de Fr. **12,50** échéant le 1er juin 1903. Ils sont offerts aux Porte